Pour le retrait du PACTE

Pour l’augmentation immédiate de 25% du point d’indice Pour la sauvegarde de nos statuts

Considérant que le « PACTE MACRON-NDIAYE »

\* ne constitue pas une revalorisation salariale, mais oblige à travailler plus pour perdre moins ;
\* constitue une attaque sans précédent contre notre statut de fonctionnaire d'Etat, contre l’Ecole publique et aggrave les inégalités de traitement entre les élèves en créant des dispositifs différents d’une école à l’autre ;
\* ne respecte pas notre statut particulier de PE, puisque les enseignants du 1er degré seraient amenés à exercer dans les collèges ;
nous contraint à travailler au-delà de nos obligations de service alors que la charge de travail est déjà conséquente ;
\* établit une rémunération à la tâche, sous forme de primes non prises en compte dans le calcul de la retraite ;
\* organise la division et la concurrence entre les collègues ;
\* fait dépendre la rémunération individuelle de chaque collègue des choix de l’IEN et du directeur que le ministre voudrait transformer en contremaître chargé d’appliquer les contre-réformes ministérielles,

Les enseignant(e)s soussigné(e)s de l'école …...............................…. à ………………………..…………..
\* refusent de se diviser entre ceux qui pourraient être volontaires et ceux qui ne le seraient pas,
\* exigent ensemble le retrait du PACTE, et l' augmentation générale de 25% tout de suite du point d'indice, sans contrepartie, seule solution permettant de préserver collectivement nos salaires, nos droits collectifs et notre statut.

**Signatures**

***Nous appelons l’ensemble de nos collègues à contresigner cette motion, à la faire circuler et à discuter des initiatives à prendre pour mettre en échec le gouvernement.***